



Hier place Bellecour à Lyon, 2500 personnes ont pris part à la manifestation d'associations franco-turques qui s'opposent à l'érection d'un mémorial du génocide arménien. Photo Rolland Quadrini/KR Images Presse

Le mémorial de la discorde

A Lyon, l'édification d'un monument à la mémoire du génocide arménien suscite la polémique avec la communauté turque, qui a manifesté hier. Mais aussi entre la mairie de Lyon et une partie de l'opposition de droite

Lyon

Correspondance

Sandrine Boucher

CE DEVRAIT être un lieu de paix. C'est devenu le théâtre d'une bataille rangée entre Arméniens et Turcs. Entre la Mairie de Lyon, de gauche, et une partie de son opposition de droite. Hier après-midi, quelque 2.500 manifestants se sont rassemblés près des palissades du chantier de construction du mémo-

rial du génocide arménien de 1915, pour s'opposer à son édification. Ce vaste monument, qui doit être inauguré le 24 avril, sera composé de trente-six feuilles de béton de trois mètres de haut, plantées verticalement sur la place Antonin-Poncet qui jouxte la place Bellecour et sa fameuse statue équestre de Louis XIV.

« Nous sommes très touchés par ce mémorial qui provoque la haine et l'hostilité. Ce monument condamne le passé et l'avenir de tout un peuple », proteste Ozgur Cakir, vice-consul de Turquie à Lyon. A propos du génocide arménien, reconnu par la France en 2001, il ajoute : « Ce ne sont pas des réalités mais des affirmations infondées. » Les autorités consulaires ne soutiennent pas officiellement les protestataires mais indiquent « être d'accord avec eux ».

Le discours officiel des représentants de l'Etat turc est dans la droite ligne du flot de lettres-pétitions dont la Mairie de Lyon est destinataire depuis fin février. Deux mille courriers au total, la plupart sur le même modèle : un « ressortissant français d'origine turque » y fait part de sa « colère » face à la réalisation de ce monu-

ment qui « ne fera qu'alimenter davantage la haine et la violence entre les communautés ». D'autres courriers évoquent un « soi-disant génocide », présenté comme un « déplacement inévitable » en situation de conflit. « En clair, on nous dit : ne parlons pas de cela et tout le monde vivra en paix. Ce sont des arguments purement négationnistes », remarque Jean-Yves Sécheresse, président du groupe PS au conseil municipal de Lyon, en charge de ce dossier.

Autre front contre ce mémorial : celui ouvert par trois élus de droite, dont deux partisans de Charles Millon, et une association de riverains créée pour la cause. Eux veulent bien, à la rigueur, d'un mémorial, mais certainement pas à cet endroit. « Aberrant », « inadmissible », « monstrueux », Marie-Chantal Desbazeille, conseillère municipale UMP, ne mâche pas ses mots contre cette œuvre « qui va altérer un espace public très important, d'une grande densité patrimoniale, capté au profit d'une seule communauté. Enfin ! A ce que je sache, les Arméniens ne sont pas morts en 1915 pour Lyon ou pour la France » ! Quant à la manifestation d'hier, l'élue ré-

torque : « Si les Turcs veulent défiler, qu'ils défilent. Ce sont les Lyonnais qui devraient défiler ! » Marie-Chantal Desbazeille et l'association de riverains, déboutés cette semaine d'une requête devant le tribunal administratif, ont introduit un deuxième recours, qui sera jugé mercredi.

« C'est de l'hypocrisie et du harcèlement », estime Jules Mardirosian, président de l'association pour la construction de ce mémorial. « Nous sommes abasourdis par ces manœuvres politiciennes. Ce discours "pas chez nous !" est caractéristique de la xénophobie. Ce monument valait d'être situé dans un lieu passant. Un mémorial n'a pas à être dans un cimetière. Il n'est pas fait pour se recueillir, mais pour aider à se poser des questions. » Les Arméniens avaient demandé à la préfecture du Rhône d'interdire la manifestation d'hier, « une honte pour la République ». En vain.

● **Des heurts ont brièvement opposé** les manifestants à des étudiants et lycéens de retour de la manifestation anti-CPE, avant que les gendarmes mobiles s'interposent en faisant usage de gaz lacrymogènes.